



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

déplacement du Président de la République à Marseille

Question au Gouvernement n° 4283

Texte de la question

DÉPLACEMENT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À MARSEILLE

M. le président. La parole est à M. Saïd Ahamada.

M. Saïd Ahamada. Monsieur le Premier ministre, le Président de la République - plus personne ne l'ignore - était à Marseille la semaine dernière, pour une visite de trois jours que l'on peut qualifier d'historique, quoi que l'on pense du Président de la République et de ses annonces. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. - Protestations sur les bancs du groupe LR.*)

Plus personne n'ignore non plus les maux qui affligent Marseille : la ghettoïsation, qui touche la moitié de la ville, les problèmes de transports publics, l'état des écoles... Beaucoup d'articles ont décrit ces dernières, et vous savez tous, je crois, que les enfants marseillais fréquentent des écoles qui ne sont pas dignes de la République. Quant au mal-logement, il est endémique, et il a été tragiquement illustré par les huit morts de la rue d'Aubagne.

Tout cela entraîne des morts à répétition, et la situation sécuritaire abominable que connaît notre ville.

À cette situation extraordinaire, il fallait une réponse extraordinaire : nous l'avons eue grâce à la visite du Président de la République. (*Protestations sur les bancs des groupes LR et FI.*) Un milliard pour les transports, afin de desservir notamment le nord de la ville ;...

M. Fabien Di Filippo. Ce n'est pas financé !

M. Saïd Ahamada. ...la rénovation de 10 000 logements – qui a déjà commencé – et de 200 écoles ;...

M. Fabien Di Filippo. Elle est où, l'équité ?

M. Saïd Ahamada. ...des avancées en matière de santé, avec un nouveau pôle mère-enfant, d'emploi et d'entrepreneuriat, de culture... Les sujets sont nombreux.

M. Fabien Di Filippo. Rends l'argent !

M. Saïd Ahamada. Au-delà de la réponse apportée aux discriminations quotidiennes subies par les Marseillais, c'est l'ambition du Président de la République que je veux saluer ici, celle de faire de Marseille une « capitale de la Méditerranée ». Les Marseillais sont fiers d'appartenir à cette ville. Député de la capitale de la Méditerranée, je tiens, au nom des Marseillais, à remercier le Président de la République et le Gouvernement pour leur action. (*Brouhaha sur les bancs des groupes LR, FI et GDR, dont de nombreux membres montrent l'horloge.*)

M. Sébastien Jumel. Le temps de parole, monsieur le Président !

M. Saïd Ahamada. Monsieur le Premier ministre, nous avons une obligation de résultat.

M. le président. Merci, cher collègue...

M. Saïd Ahamada. Comment le Gouvernement entend-il s'assurer que les actions prévues seront menées à terme ? *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Mesdames et messieurs les députés, je suis très heureux de vous retrouver après cette période de vacances parlementaires.

La question que vous posez, monsieur le député, est importante, hautement symbolique : c'est celle de Marseille, deuxième ville de notre pays, très belle ville, ville d'histoire et de culture dont nous sommes toutes et tous très fiers.

Nous devons aider Marseille, dont la population est confrontée à de graves difficultés. C'est le rôle de l'État, c'est le rôle du Gouvernement de la République – c'est le chef d'un gouvernement qui place la question des territoires au centre de sa politique qui vous le dit – d'aller au secours des territoires et des populations les plus en difficulté. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Protestations sur les bancs des groupes LR et FI.)*

M. Jean-Paul Lecoq. Qui est responsable ?

M. Jean Castex, Premier ministre. Vous l'avez rappelé, après M. Teissier, les problèmes d'insécurité sont bien réels à Marseille, comme les problèmes de scolarisation des enfants : près de 200 écoles doivent être reconstruites ; 32 sur 470 sont encore de type Pailleron, ce qui nous ramène au début des années 1970.

Vous connaissez toutes et tous aussi la situation du logement dans cette ville, qui compte 40 000 logements indignes. Selon la Fondation Abbé Pierre, 100 000 Marseillais vivent dans des conditions tout à fait inadmissibles. Chacun a en mémoire la catastrophe de la rue d'Aubagne.

Ces sujets sont sérieux, et exigent la mobilisation de l'État au plus haut niveau. Et l'État se mobilise : à Marseille comme dans les autres territoires en difficulté, il répond « présent ».

M. Jean-Paul Lecoq. Et ailleurs ?

M. Jean Castex, Premier ministre. Il le fait d'abord pour ce qui relève de ses compétences propres.

M. Gérald Darmanin a répondu à M. Teissier sur les questions de sécurité, et nous tenons à la disposition de l'Assemblée nationale les données sur l'évolution des effectifs de police dans cette ville au cours des dernières années.

Nous agissons également en matière de justice, grâce à l'effort exceptionnel qu'a constitué l'augmentation de 8 % de ce budget, car vous avez raison, monsieur Teissier : la réponse pénale est essentielle pour assurer la crédibilité de l'action de l'État. Cette augmentation de 8 % est inédite, et nous allons recommencer, je l'annonce devant la représentation nationale, en 2022 ! Je ne doute pas que ce budget sera voté sur tous les bancs, car il y va de l'intérêt national, bien au-delà de Marseille. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Nous interviendrons aussi dans le domaine de la santé, grâce au Ségur, mené par cette majorité. Je connais bien la Timone, et vous savez, les uns et les autres, combien cet établissement a besoin de notre soutien : nous

allons le soutenir. Nous allons investir, grâce à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et aux autres outils à notre disposition, pour la rénovation de l'habitat. Nous allons investir dans les écoles.

Mais, le Président de la République l'a dit très clairement, à l'occasion de cette intervention exceptionnelle de la solidarité nationale, justifiée par la situation des Marseillaises et des Marseillais, nous souhaitons réaliser trois choses – je m'y emploierai, en tant que chef du Gouvernement, avec les ministres compétents.

Nous voulons d'abord maîtriser les opérations, dans le respect bien sûr des élus locaux. L'État va constituer, avec les élus marseillais, des sociétés *ad hoc* qui nous permettront de nous assurer que ces financements exceptionnels apportent effectivement des solutions concrètes et rapides.

Le Président de la République l'a dit : il veut aussi que ces opérations soient l'occasion d'expérimenter des solutions nouvelles, qui pourront prospérer au-delà de Marseille si elles réussissent comme nous le souhaitons. (*M. Jean-Luc Mélenchon proteste.*)

Enfin, nous souhaitons une évolution de la gouvernance de Marseille et de sa métropole, car c'est cette gouvernance qui a trop souvent contrarié la mise en œuvre de politiques indispensables aux Marseillaises et aux Marseillais comme à l'ensemble de l'arc métropolitain. Ce sujet sera traité dans le cadre du projet de loi 3DS – différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification – qui vous sera présenté par Jacqueline Gourault.

Point de polémique : la situation à Marseille est suffisamment complexe pour que cette belle et grande ville trouve, comme toutes les autres, l'État à ses côtés. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Saïd Ahamada](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4283

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 septembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 septembre 2021](#)